

Une Politique Régionale pour Prévenir l'Extrémisme Violent au Gouvernorat de Médenine

de Dr. Tarek Ghazel

C·A·Perspectives on Tunisia No. 06-2017

This paper has been published as a result of the program "Policy Advice and Strategy Development", conducted by the Center for Applied Policy Research (C·A·P) in cooperation with the Union des Tunisiens Indépendants pour la Liberté (UTIL), the Arab Institute for Human Rights (AIHR) and the Faculty of Legal, Political, and Social Sciences of the University of Carthage. The program is part of the "Bavarian-Tunisian Action Plan 2016-2018" that the government of the Free State of Bavaria implements in cooperation with the Ministry of Development, Investment and international Cooperation of the Republic of Tunisia.

PROJECT SUPPORTED BY BAYERISCHE STAATSREGIERUNG



Une Politique Régionale pour Prévenir l'Extrémisme Violent au Gouvernorat de Médenine

Dr. Tarek Ghazel

SOMMAIRE

Depuis les attentats terroristes de Bardo (2015), Sousse et Ben Guerdane (2016), l'Etat tunisien a déployé des moyens énormes pour lutter contre l'extrémisme violent¹ et le terrorisme² à l'échelle nationale et régionale. Dès lors, une commission nationale interministérielle a été créée pour unifier les efforts et la vision pour lutter et prévenir le terrorisme. Une stratégie nationale de lutte contre le terrorisme a été conçue en 2016. Tous les moyens ont été mis en œuvre pour protéger les Tunisiens de cette menace terroriste. Toutefois, au niveau régional, l'approche semble se limiter au niveau de la riposte et la lutte. Elle se présente majoritairement orientée vers le volet sécuritaire qui était efficace mais demeure limitée si elle n'est pas accompagnée d'une politique locale de prévention de l'extrémisme violent.

C'est dans ce cadre que ce document s'adresse aux autorités locales appartenant au gouvernorat de Médenine, notamment, le conseil régional et le gouverneur. Son objet principal est de lancer une politique régionale et locale multidisciplinaire entre les différents acteurs (autorités locales et le conseil régional, politiciens et secteur privé, la société civile) pour prévenir l'extrémisme violent. L'objectif stratégique sera donc, la formation d'une société locale inclusive et résiliente qui rejette toute forme d'extrémisme menant à violence dans le gouvernorat de Médenine.

1 Selon l'Unesco, l'extrémisme violent s'explique : « Quand on ne tolère pas d'opinions différentes ; quand on considère que son propre point de vue est sans appel, quand on ne laisse aucune chance à la différence de s'exprimer et quand on veut imposer son point de vue à autrui, au besoin par la violence. » (Unesco, Guide du personnel enseignant pour la prévention de l'extrémisme violent, 2016, <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002446/244676f.pdf>, p. 11)

2 Selon les Nations Unies, le terrorisme se définit : « Prendre pour cible et tuer délibérément des civils et des non-combattants ne saurait être justifié ou légitimé par quelque cause ou grief que ce soit. Toute action visant à causer la mort ou des blessures graves chez des civils ou des non-combattants, lorsqu'elle a pour objet, de par sa nature ou le contexte dans lequel elle s'inscrit, d'intimider une population ou de contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à exécuter ou s'abstenir d'exécuter un acte quelconque, ne saurait être justifiée par aucun motif et constitue un acte terroriste ». (Ghislaine Doucet, « Terrorisme : définition, juridiction pénale internationale et victimes », Revue internationale de droit pénal 2005/3 (Vol. 76), p. 251-273.)

1. ANALYSE DU CONTEXTE RÉGIONAL ET LOCAL

Le gouvernorat de Médenine, a été créé le 21 juin 1956, juste après l'indépendance de la Tunisie. Il est l'un des 24 gouvernorats du pays. Situé dans le sud-est du pays, à la frontière tuniso-libyenne, il couvre une superficie de 9 167 km², soit 5,2 % de la superficie du pays. Sa population est de 480.000 habitants (en 2014) soit 4% de la population tunisienne. Ce gouvernorat contient neuf délégations : Médenine Nord, Médenine Sud, Djerba Ajim, Djerba Houmt Souk, Djerba Midoun, Zarzis, Ben Guerdane, Sidi Makhoulouf et Beni Khedache.

1.1 Médenine et la Dualité de la Contrebande et le Terrorisme

Dans ce gouvernorat frontalier, la contrebande est désormais un « secteur d'activité économique » à part entière. Le développement de ce secteur est dû à l'emplacement géographique du gouvernorat qui est devenu un lieu de transit et/ou de passage des marchandises, des personnes et des stupéfiants. De même, le taux de chômage très élevé (15,1% en 2014) a poussé plusieurs jeunes à choisir ce secteur d'activité « informel ». Des marchés sont conçus dans le gouvernorat pour la vente des produits de la contrebande tels que « le souk de la Libye » de Médenine, de Djerba et le fameux souk de Ben Guerdane. Dans le même ordre d'idées, le financement de ce commerce est réalisé par des transactions financières illégales. Un à trois millions de dinars sont transférés chaque jour pour financer la contrebande.³

Dans le même sens, il est important de signaler que le secteur informel a constitué pour une écrasante majorité des jeunes une nouvelle perspective professionnelle. En effet, les horizons professionnels sont limités essentiellement dans les délégations « défavorisées » et dont le tissu économique formel demeure faible, voire même inexistant ; tel est le cas de Ben Guerdane, Sidi Makhoulouf ou Beni Khedache. Le développement des activités commerciales sur la frontière tuniso-libyenne a beaucoup contribué à la création d'un autre réseau des contrebandiers avec de nouvelles marchandises et de nouvelles activités.

Après 2011, toute la région a connu une instabilité sécuritaire ce qui a encouragé quelques contrebandiers à soutenir logistiquement les réseaux terroristes de la région. Ci-dessous les trois principales activités :

3 Riadh, Bechir, « La Contrebande, le Secteur Informel et le Défi du Développement au Gouvernorat de Médenine », C.A.Perspectives on Tunisia, n°1, 2017, p. 5.

- La mobilité : par la facilitation de passage des terroristes dans la région (la Tunisie, la Libye et l'Algérie).
- Le financement : par la création des circuits de transfert de devises de/et/vers la Tunisie, la Libye et l'Algérie.
- L'équipement : en assurant le trafic d'armes, des stupéfiants et des produits de consommation de la Libye vers la Tunisie.

L'absence d'une politique régionale pour prévenir l'extrémisme violent et le développement des réseaux de la contrebande ont facilité énormément le recrutement et le passage des jeunes pour rejoindre les zones de conflits. Ce réseau de contrebande a aidé les terroristes à mener et planifier des attaques dans le gouvernorat de Médenine. L'instabilité sécuritaire et l'absence d'un Etat libyen a constitué un facteur propice pour le passage des armes vers le gouvernorat de Médenine.

1.2 Deux Attaques Terroristes et une Centaine de Départs vers les Zones de Conflit

Médenine est classé parmi les premiers gouvernorats de la Tunisie au niveau de nombre des combattants terroristes dans les zones de conflits. Une centaine de jeunes ont été recrutés et/ou polarisés pour combattre ou soutenir « logiquement » des groupes extrémistes violents tels que Daech ou Al-Qaïda.⁴ Selon une source sécuritaire, la ville de Ben Guerdane au niveau local est la première ville exportatrice des combattants étrangers terroristes aux groupes terroristes tels que Daech ou al-Noussra. (Figure 1)

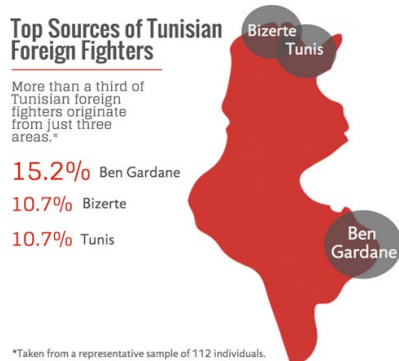


Figure 1 : Les 3 premières villes tunisiennes exportatrices des Combattants terroristes étrangers (CTE)⁵

Après la défaite de Daech en Iraq et en Syrie plusieurs combattants terroristes tunisiens seront de retour vers leurs familles. Selon le ministère de l'intérieur tunisien, plus que 800 combattants terroristes tunisiens, sont revenus, depuis juin 2017 dont plusieurs sont originaires du gouvernorat de Médenine. Si aucune politique préventive n'est mise en œuvre ces revenants pourront représenter une menace majeure pour la sécurité nationale et locale.

Quant au trafic d'arme, le gouvernorat semble être le premier lieu d'approvisionnement d'armes pour les terroristes. À titre illustratif, le 17 janvier 2013, un dépôt énorme d'arme a été découvert dans le centre de la ville de Médenine contenant au moins 70 roquettes, une dizaine de grenades, des explosifs, des fusils et des munitions. D'autres caches ont été découvertes à Beni Khedache et une dizaine à Ben Guerdane.⁶ Plusieurs jeunes sont impliqués d'une manière directe ou indirecte, dans ce trafic pour créer des cellules terroristes et planifier des attaques contre des institutions touristiques et étatiques sur le territoire tunisien. D'ailleurs, deux délégations de gouvernorat de Médenine (Djerba et Ben Guerdane) ont été ciblées à deux reprises par des terroristes, chacune avec des répercussions économiques graves :

- La première attaque remonte à l'année 2002 à Djerba. La synagogue Al-Ghariba a été la cible d'une attaque suicidaire revendiquée par Al-Qaïda. Cette attaque sans précédent sur les terres tunisiennes, a fait un bilan de 19 victimes (dont la majorité des touristes allemands et français). Par conséquence de cette première attaque « djihadiste » après « 9/11 », Djerba et toute la Tunisie ont subi des dégâts touristiques extrêmes. La Tunisie n'est plus le pays de la stabilité et de la sécurité.
- La deuxième attaque a eu lieu le 7 mars 2016 à Ben Guerdane. Elle a été menée par une dizaine de terroristes au minimum.⁷ Les assaillants ont voulu prendre le contrôle de la ville frontalière et annoncer ainsi Ben Guerdane un Emirat de Daech. Suite à cette attaque, 26 personnes ont perdu la vie, 50 terroristes ont été abattu et plus que 60 autres arrêtées. Encore une fois, Médenine et toute la Tunisie ont été à la une dans la presse internationale à cause de l'extrémisme violent.

4 Selon une source sécuritaire, le gouvernorat de Médenine est le premier à l'échelle nationale au niveau de nombre de combattants qui ont rejoint des groupes terroristes tels que al Nusra ou Daech.

5 Figure empruntée du rapport The Soufan Group: Foreign Fighters. An Updated Assessment of the Flow of Foreign Fighters into Syria and Iraq, 2015, p. 11.

6 Moncef Kartas, Sur le fil ? Le trafic et l'insécurité à la frontière tuniso-libyenne, Document de travail du Small Arms Survey, <http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/F-Working-papers/SAS-WP17-Tunisia-On-the-edge-FR.pdf>.

7 Selon plusieurs sources médiatiques, le nombre dépassait même les soixante-dix terroristes (50 morts, 20 arrêtés).

Après chacune de ces attaques le secteur touristique, à Djerba et en Tunisie, se plonge dans des années de disette et de crise. Des circuits touristiques ont été annulés à cause de la menace terroriste ce qui a engendré la fermeture des hôtels et des plusieurs commerces à Médenine ville et à Beni Khedache.

D'ailleurs, Selon les brochures touristiques, les sites web des ministères des affaires étrangères et des ambassades ; le sud de Médenine est, toujours, qualifié comme une « zone rouge » inaccessible pour les touristes et les investisseurs étrangers.

Par conséquent, les défis au gouvernorat de Médenine sont, en premier lieu, d'ordre sécuritaire et économique. Plusieurs études et rapports réalisés par des commissions nationales et des organisations non-gouvernementales ont démontrés qu'il existe un lien étroit entre la contrebande et les réseaux terroristes.⁸ Donc, il est constaté que l'adhésion de plusieurs jeunes dans l'extrémisme violent est liée aux facteurs de répulsion sociaux économiques ; certes, il existe d'autres facteurs de répulsion, comme :

- La sensation de l'exclusion de la vie publique chez les jeunes
- Le vide intellectuel et l'absence d'un esprit critique et le décrochage scolaire
- La faiblesse (voire même l'absence) d'un discours religieux alternatif
- L'absence d'un discours qui pourra contrer le discours extrémiste violent
- La recherche de nouvelles perceptives et alternatives professionnelles et sociales
- Les disparités socioéconomiques entre les différentes délégations
- La recherche de la gloire et du succès etc.

Des mesures ont été prises, sous une perspective purement holistique, pour réduire les risques des attaques terroristes. En revanche, il s'est avéré, que cette approche ne répond pas aux exigences et aux risques du contexte local. Alors une approche alternative, locale s'impose et doit être mise en place pour prévenir l'extrémisme violent.

2. La Lutte contre le Terrorisme et la Contrebande à Médenine

Depuis 2011 et surtout avec l'instabilité sécuritaire en Libye, l'Etat tunisien a pris des mesures pour lutter contre la contrebande et le terrorisme. En effet, la lutte contre le terrorisme a été conditionnée par une lutte contre ce secteur informel. Ci-dessous les principales mesures prises après 2011 :

- La mise en place d'un système de contrôle électronique tout au long de la frontière tuniso-libyenne. D'ailleurs, une tranchée a été creusée d'une longueur de 250 km pour bloquer le passage de et vers les terres libyennes.
- Le renforcement du contrôle sécuritaire par la multiplication des barrages et des patrouilles dans les villes ou dans le désert. De plus, il a eu une acquisition de nouveaux équipements tels que le scanner mis en place dans le poste frontalier de Ras Jdir à Ben Guerdane.
- L'interdiction de voyage pour les moins de 35 ans sans autorisation parentale justifiant les raisons de voyage.⁹ Cette mesure a limité le flux de départs vers les groupes djihadistes mais, demeure insuffisante puisque aucune suivie n'a été adoptée pour prévenir ces jeunes ou pour mettre en place un processus pour la déradicalisation.
- En 2013, la Présidence de la République a annoncé la création d'une zone militaire sur toute la région frontalière entre la Libye, la Tunisie et l'Algérie. Dans ce cadre, à l'époque, le ministre de la défense Rachid Sabbagh a déclaré que « la nécessité de la création de ces zones a été dictée par la situation actuelle afin de combattre toutes les menaces pesant sur la Tunisie » citant en particulier le trafic d'armes, le terrorisme et la contrebande.¹⁰

Toutes ces mesures ont été prises après des attaques ou après les découvertes des dépôts d'armes dans la région. Mais, ces mesures de lutte ne sont pas suffisantes pour empêcher qu'il y aurait des attaques encore, parce que l'approche adoptée est réactive, centralisée au niveau national et limitée à une seule perspective sur le problème qui est l'activité de la lutte. A défaut, la poli-

8 Par exemple, International Crisis Group, La Tunisie des Frontières : Jihad et Contrebande, Rapport n°148, 2013.

9 En 2015, selon le Premier ministre Habib Essid, 15.000 « terroristes potentiels » ont été empêché de rejoindre les rangs des « djihadistes » à l'étranger ; déclaration du Premier ministre devant le Parlement tunisien, Juillet 2015.

10 AFP : Tunisie: Les frontières avec l'Algérie et la Libye déclarées zones militaires tampons, 30/08/2013, http://www.huffpostmaghreb.com/2013/08/30/zones-militaires-tampons-tunisie_n_3839729.html.

tique de lutte contre l'extrémisme violent sera plus efficace, si elle aurait le temps de remédier aux symptômes et aux causes spécifiques que d'intervenir au moment de la crise. Cette exigence d'adopter une politique locale de prévention relève, en fait, du domaine d'action des collectivités et des autorités locales et régionales par excellence ; elle correspond aussi parfaitement à leurs compétences.

3. LES ATOUTS POUR LANCER UNE POLITIQUE LOCALE DE PRÉVENTION

- La Commission Nationale de Lutte contre le Terrorisme (CNLCT) : Cette Commission interministérielle créée selon l'article 68 de la loi organique n°26 du 2015 relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent se compose de représentants de chaque ministère et des experts nationaux. Parmi ses missions est la mise en place de programmes et de politiques pour prévenir et lutter contre le terrorisme. L'existence de la CNLCT facilitera la mise en place d'une politique régionale pour prévenir l'extrémisme violent.
- La Stratégie Nationale de Lutte contre l'Extrémisme Violent et le Terrorisme : La Stratégie a été adoptée par le Président de la République et le Conseil de la Sécurité Nationale le 7 novembre 2016. Elle est scindée en quatre piliers : la prévention, la protection, la poursuite et la réponse. Une politique à l'échelle régionale ou locale ne pourrait, en effet, qu'appuyer la vision de la stratégie nationale en vue de prévenir, contrecarrer et réprimer les menaces terroristes qu'affrontent la Tunisie et le gouvernorat de Médenine, en particulier.
- La disponibilité des fonds pour financer des projets de prévention : Plusieurs bailleurs de fonds internationaux et des organisations internationales se sont installés en Tunisie pour financer ou cofinancer les projets de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent. La possibilité d'avoir des financements représente une opportunité pour lancer une stratégie et une politique locale de prévention.
- Des initiatives et des études : Plusieurs initiatives ont été lancées par la société civile pour prévenir l'extrémisme violent au gouvernorat de Médenine. Des études ont été réalisées par des chercheurs et des experts pour décrire l'état des lieux à Médenine (le gouvernorat).
- Le contexte communautaire : La conscience d'une grande majorité de la communauté du danger qui peut représenter l'extrémisme violent. Nous estimons alors que cette majorité acceptera l'idée de « prévenir les jeunes du danger du terrorisme et de l'extrémisme violent », surtout après l'attaque de Ben Guerdane.

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Prévenir l'extrémisme violent à l'échelle locale, c'est créer une société qui rejettera toutes les formes de violence. En effet, une politique conçue par des acteurs locaux qui maîtrisent parfaitement le contexte local et ses spécificités ne pourra que renforcer les efforts déployés par l'Etat pour lutter contre la montée de l'extrémisme et du terrorisme. C'est aussi décentraliser et délocaliser toute stratégie ou politique nationale en matière de prévention. La mise en œuvre d'une telle politique consiste à élaborer un diagnostic régional et local pour identifier les besoins et mettre en place les politiques nécessaires pour la remédiation. Les recommandations suivantes s'adressent en premier lieu au Conseil Régional et au Gouverneur de Médenine en sa qualité de Président du Conseil Régional pour mettre en place une politique régionale et locale pour prévenir l'extrémisme violent.

- Créer, en premier lieu, un comité régional interinstitutionnel tripartite qui regroupe tous les acteurs gouvernementaux, la société civile et les chercheurs. Puis, dans un second niveau, des comités dans les délégations et les communes. L'objectif principal c'est d'identifier les facteurs de répulsion et d'attraction, dans chaque localité et concevoir une cartographie de l'extrémisme violent au gouvernorat.
- Encourager et financer les chercheurs locaux à réaliser des recherches sur les thèmes en lien avec l'extrémisme violent à l'échelle micro-locale, c'est-à-dire au niveau de quartiers tels que : Jallal à Ben Guerdane, Cités Ennour et Charayhaà Médenine etc. Les sujets peuvent porter sur la cartographie et la démographie de la contrebande et du décrochage scolaire, la conception d'un discours alternatif adéquat avec les spécificités socio-culturelles de la région etc.
- Établir des coopérations avec des organismes internationaux travaillant sur le sujet de la prévention. Cette coopération visera à renforcer les capacités des acteurs locaux, partager les expériences, appuyer financière-

ment et techniquement les efforts du Conseil Régional et des comités locaux.

- Lancer une série de dialogues citoyens au niveau de chaque délégation pour unifier la vision de tous les acteurs locaux autour du sujet.
- Impliquer le secteur privé en particulier : le tourisme, les services, l'industrie et le commerce dans la conception de la politique et le processus de prévention.
- Impliquer les leaders communautaires et les médias dans le processus de prévention.
- Soutenir financièrement et logistiquement les alternatives culturelles et éducatives dans les cités et les quartiers dont le taux de délinquance et de violence est très élevé.

Également, il est recommandé d'accorder une priorité aux catégories sociales vulnérables à l'extrémisme violent :

- Les enfants (victimes ou témoins¹¹) des attentats terroristes : L'idée est de concevoir, à titre illustratif, des programmes éducatifs spécifiques pour ces enfants pour la réintégration ou la réhabilitation. Nous citons, à titre indicatif, les acteurs locaux suivants : les directions régionales de l'enfance, de la jeunesse en coopération avec les organisations non-gouvernementales et les services sociaux.
- Les parents pour leurs rôles importants pour prévenir l'extrémisme violent dans la famille ou dans leur communauté : Il est important de renforcer les capacités des parents surtout les mères en matière de la détection précoce de l'extrémisme violent.

Enfin, nous sommes conscients que le travail pour lutter et prévenir l'extrémisme violent est un processus de longue haleine qui doit être géré sur le long terme. Nous estimons par ce papier inciter les autorités locales, régionales et nationales à maintenir cette problématique comme une priorité.

L'Auteur et Contact

Dr. Tarek Ghazel, Enseignant-chercheur
Institut Supérieur des Sciences Humaines
de Médenine, Université de Gabès
Laboratoire de recherche Langage et Traitement
Automatique, Université de Sfax
tarek.ghazel@gmail.com

11 Les enfants victimes : les enfants ayant un parent (le père ou la mère) terroriste ou les enfants ayant perdu un parent à cause d'un attentat terroriste ; les enfants témoins : ceux qui ont assisté à une attaque terroriste.